

Recours au Règlement—M. McKinnon

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire quelques mots au sujet de la question soulevée par le député de Halifax (M. Stanfield). En fait, je prends la parole pour faire une mise en garde. Je crois savoir qu'un député libéral qui n'est pas à la Chambre aujourd'hui avait l'intention, si Votre Honneur décidait de rejeter la motion du député de Halifax, de soulever la question de privilège au sujet de l'invitation qui a été faite à la Chambre des communes par le premier ministre (M. Trudeau), à une conférence de presse de se prononcer sur la surveillance des députés par la Gendarmerie royale du Canada. Je pense que ce député la soulèvera à son retour. S'il ne le faisait pas, je vous avertis que j'aimerais soulever la question de cette façon.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

M. MCKINNON—UNE RÉPONSE DU MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, il y a quelques instants, le ministre de la Défense nationale (M. Danson) a trompé la Chambre, ou bien a tenté de le faire, en répondant à l'une de mes questions. Ma question concernait la position des armes nucléaires et des forces armées canadiennes. En réponse à ma question supplémentaire, le ministre a soutenu que le précédent ministre de la Défense nationale, M. Richardson, n'avait jamais répondu clairement à la Chambre des communes à cette question.

J'aimerais renvoyer Votre Honneur au hansard du 27 mars 1974, à la page 908, où j'ai posé une question similaire au ministre de la Défense nationale de l'époque. Il a répondu ceci:

Monsieur l'Orateur, aucun de nos avions n'est équipé de missiles nucléaires, mais le public sait depuis plusieurs années que nous avons des missiles nucléaires à Comox et à nos autres bases d'intercepteurs.

Je ne pense pas que le ministre ait volontairement trompé la Chambre. Je crois qu'il l'a fait par ignorance, comme c'est par ignorance qu'il a trompé le député de Greenwood (M. Brewin) la semaine dernière. C'est parce qu'il ignorait les faits qu'il a essayé de s'en tirer encore une fois aujourd'hui. L'ancien ministre de la Défense nationale a déclaré que des ogives nucléaires se trouvaient sur notre territoire et, au meilleur de notre connaissance, elles s'y trouvent encore aujourd'hui.

L'hon. Norman A. Cafik (ministre d'État (multiculturalisme)): Puisque le ministre de la Défense nationale (M. Danson) est absent pour le moment à la Chambre, monsieur l'Orateur, je prends simplement note des observations du député, car sans doute le ministre voudra-t-il y répondre.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député signale simplement qu'il n'est pas d'accord avec l'interprétation donnée à la réponse du ministre. Il ne s'agit nullement d'une question de privilège, mais simplement d'une question d'interprétation qui pourra être discutée une autre fois.

[M. l'Orateur.]

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

MESURE MODIFICATIVE

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances) demande à présenter le bill C-56, intitulé: «Loi modifiant le droit fiscal et autorisant des paiements portant sur les réductions de taxes de vente provinciales».

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

[Traduction]

LA LOI SUR LES SONDAGES D'OPINION PUBLIQUE

MESURE DE RÉGLEMENTATION DES SONDAGES DURANT LES CAMPAGNES ÉLECTORALES

M. Dean Whiteway (Selkirk) demande à présenter le bill C-455, concernant les sondages d'opinion publique.

Des voix: Expliquez-vous.

M. Whiteway: Monsieur l'Orateur, mon bill ne viserait pas à interdire les sondages d'opinion publique une fois le décret de convocation émis, mais il imposerait certaines obligations, comme celles de préciser, par exemple, qui a procédé au sondage, combien de personnes ont été interrogées, et quels ont été les résultats, de façon que les Canadiens puissent savoir si le sondage est vraiment authentique et si les résultats n'ont pas été simplement inventés par un parti politique sans s'appuyer sur un véritable échantillonnage.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Cafik: Monsieur l'Orateur, je pense qu'il a été convenu d'accorder l'autorisation, par un ordre de la Chambre, de revenir brièvement, ce soir à 8 heures, à la période du dépôt des documents pour permettre le dépôt du rapport de la Commission royale d'enquête sur les groupements de sociétés.

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, si je comprends bien, cela aura des incidences sur le marché. Nous sommes d'accord.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): D'accord.

M. l'Orateur: Il en est ainsi convenu et ordonné.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)